

<https://pierreainmillet.fr/Marc-Grivel-1er-vice-president-et>



Marc Grivel 1er vice-président et les communes ?

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : mercredi 19 juillet 2017

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Un fait marquant de l'élection de l'exécutif de la métropole de Lyon est bien la place prise par le groupe SYNERGIE, illustrée par la 1re vice-présidence pour Marc Grivel, jusqu'alors président de ce groupe politique classé de centre-droit, mais qui était surtout le groupe des maires des communes moins denses de l'Ouest de la communauté urbaine

Avec 17 membres de la commission permanente, soit autant que le groupe qui s'appelle toujours socialiste, mais a expulsé tous ceux qui n'avaient pas muté « en marche », le groupe SYNERGIE est désormais au cœur de la majorité métropolitaine.

Il suffit de regarder une carte métropolitaine colorée selon le groupe politique du conseil pour comprendre que cette place est un événement géopolitique. De fait, c'est le Nord-Ouest Lyonnais qui s'impose en alliance avec le cœur d'agglomération contre la première couronne.

https://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L323xH400/carte_metropole-fe547.png

Ce n'est pas un phénomène nouveau, et la communauté urbaine a été construite sur ce principe d'un périmètre fortement étendu à l'ouest dans des zones pourtant peu urbanisées, pour assurer un contrepoids politique aux banlieues populaires de l'est marquées à gauche, et, dans les années 60 qui ont vu la création de la communauté urbaine, fortement marquées par le PCF

- Quel rapport en effet entre Quincieux ou Poleymieux, communes rurales de 200 habitants/m2 et les villes de première couronne comme Vénissieux (4000 hab/m2) ou le cœur d'agglomération de Lyon et Villeurbanne avec 10 000 hab/m2
- Quels rapports entre des communes aux revenus médians par personne nettement supérieurs au revenu médian en France (1682€), dont Poleymieux 2592€, Dardilly 2386€ et Saint-Cyr-au-mont-d'or, ville de Marc Grivel 3001€ (!), et les villes populaires de l'Est nettement en dessous, Vénissieux 1290€, Vaulx-en-Velin, 1214€, et même Villeurbanne, 1555€, Bron 1587€. (voir un article précédent sur [les disparités de revenus entre l'Est et l'ouest](#)) issu de données du site inegalites.fr

Bien évidemment, ces différences urbaines et sociales produisent des situations politiques contrastées. Aux dernières présidentielles, presque toutes les communes de maire SYNERGIE placent François Fillon en tête, comme à Dardilly, ville de la 4e vice-présidente SYNERGIE, qui lui donne 38,28%, avec un record pour Saint-Didier au mont d'or, ville d'un maire SYNERGIE qui place François Fillon à 51,6%, juste devant Saint-Cyr au mont d'or, ville de Marc Grivel, avec 49,99% ! François Fillon fait nettement mieux en moyenne dans les communes SYNERGIE que dans les communes LR !

De fait, une analyse géopolitique des résultats électoraux du [journal en ligne rue89](#) nous montre bien la structure politique contrastée de la métropole, l'Ouest à droite, l'Est à gauche, et donc la nécessité historique d'étendre la métropole à l'Ouest pour interdire à la gauche d'en prendre la majorité.

[<https://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH337/69tendances-rhone-2-01618.jpg>]

Gérard Collomb a parfaitement compris et utilisé cette structure géopolitique d'agglomération en inventant une gauche qui gouverne à droite, avant d'en proposer la généralisation dans le mouvement en marche.

Mais le fait nouveau en 2017 est que ce mouvement est arrivé à sa conclusion, le maire de la ville qui a battu les records de vote pour François Fillon et dont les habitants gagent deux fois plus que la moyenne des Français est aux

manettes de la métropole. Certes, Marc Grivel était connu pour son ouverture, sa capacité de dialogue et son insistance pour que les communes, et donc les maires, gardent leur place dans la nouvelle organisation métropolitaine. Mais que va-t-il faire dorénavant aux manettes ? Son interview récente dans le Progrès titrée [« permettre à chaque commune d'être représentée »](#) est éclairante.

Et nos communes ?

Ce ne sont pas tant les communes qu'il défend que les maires, dont ceux du groupe SYNERGIE, maire de communes à faible nombre d'habitants [1] qui ne seront plus conseillers métropolitains avec le mode de scrutin prévu par la métropole en 2020.

« Les 59 communes de la Métropole de Lyon sont représentées aujourd'hui par leur maire ou un élu municipal. En 2020, il est prévu que l'élection des conseillers métropolitains se fasse à l'intérieur des quatorze circonscriptions. Or, dans celle des Monts d'Or et du Val de Saône par exemple, où on dénombre 25 communes, seulement quatorze sièges étaient prévus. Nous avons travaillé sur des modalités qui permettraient à chaque commune de continuer à être représentée, ce que nous défendons depuis 2014. C'est pourquoi depuis plus de deux ans, nous rencontrons des élus, des parlementaires et plusieurs services de l'État à qui nous exposons nos propositions. »

Pourtant c'est la logique de la création d'une métropole « collectivités locales » pleine et entière et non plus « intercommunalité », logique défendue par la loi MAPTAM que Marc Grivel a soutenu.

Pourtant c'est la logique du « pacte de cohérence métropolitain » que Marc Grivel a voté en refusant tous les amendements du groupe communiste proposant de reconnaître la place des maires et des conseils municipaux dans certains processus de décisions métropolitains.

Car la question de la place des communes dans la métropole ne se résume pas à celle des maires dans le conseil de métropole ! Au passage, si on peut défendre la représentation de chaque commune dans le conseil de métropole, personne ne comprendrait qu'une institution politique élue directement repose sur une inégalité entre citoyens. On peut craindre que le compromis entre l'Ouest Lyonnais et Lyon se fasse au détriment des communes de l'Est lyonnais. Si pour conserver ses places, Marc Grivel imaginait un instant réduire la représentation de Villeurbanne, Vénissieux, Bron, Vaulx-en-Velin ou Caluire au conseil de métropole, ou si l'accord entre centre macronisé et centre droit historique reposait, oh surprise, sur l'éviction d'élus communistes, ce serait un mauvais coup politicien digne du charcutage ancien des compères Pasqua-Pandraux.

Non, la question est bien celle de la reconnaissance par la métropole de l'existence des communes comme collectivité pleine et entière, premier lieu de construction du lien politique et démocratique, premier lieu d'engagement citoyen ! Comment la métropole associe-t-elle les communes en tant qu'institutions politique dans ses processus de décisions ? Dans quel cas recherche-t-elle un avis officiel de la commune, sous forme d'un courrier du maire ou d'une délibération du conseil selon l'importance du sujet ? C'étaient les thèmes de nos amendements au pacte de cohérence métropolitain, amendements rejetés par Marc Grivel.

Voilà le vrai sujet qui ne se réduit pas à la place des maires au conseil de métropole. Un maire au conseil de métropole qui ne peut que lever la main pour voter comme la majorité est beaucoup moins utile qu'un maire, conseiller métropolitain ou pas, dont l'avis est officiellement recherché pour toute décision qui le concerne. Un maire peut jouer son rôle s'il sait que la métropole respectera le choix de la commune, quelle que soit sa majorité, et quels que soient les différents politiques entre le maire et le président de métropole.

La loi MAPTAM, c'est la réduction du nombre de communes, dans la métropole aussi !

La réponse institutionnelle officielle à la question de la représentation des communes dans la métropole est déjà prévue par les objectifs de la loi MAPTAM que Marc Grivel a soutenu. C'est la fusion des communes avec le droit du préfet de les imposer contre l'avis des communes ! C'est ce qui se passe en zones rurales dans toute la France, la loi MAPTAM ayant réussi à engager la réduction du nombre de communes avec la création forcée des « communes nouvelles ».

Marc Grivel le sait bien, mais la raison pour laquelle il pense que ce n'est pas une bonne solution est révélatrice !

« Mais les communes peuvent étudier des mutualisations, des investissements en commun, voire des regroupements, ce qu'elles font déjà. Mais il existe aussi des effets de seuil. Ainsi, la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) imposant instantanément 25 % de logements sociaux s'applique aux communes de plus de 3 500 habitants. Et c'est une difficulté immédiate en cas de regroupement. Nous souhaitons que la loi SRU tienne compte des réalités et des spécificités des communes. »

En bref, la fusion des communes auraient pour conséquences de contraindre plus de communes de l'Ouest Lyonnais à construire du logement social ! Alors Marc Grivel tente une pirouette !

« Nous souhaitons aussi préserver l'identité et la personnalité de nos villages en refusant de construire des grands immeubles. »

Comme si le logement social était nécessairement de « grands immeubles », et comme si d'ailleurs l'Ouest Lyonnais était homogène et n'avait pas déjà des centres urbains relativement denses, susceptibles d'être renforcés. Un maire qui voudrait répondre aux besoins de logements des salariés à petits salaires de l'Ouest Lyonnais prendrait au contraire l'initiative de montrer qu'on peut concilier ville verte, ville village, et une plus grande densité permettant d'offrir des logements accessibles, qu'on peut construire du logement social de qualité, original, surtout si on en crée les conditions foncières par une vraie politique de foncier public, un logement social qui n'est pas conçu comme un « sous-logement » attribué aux « pauvres », mais un logement public ouvert à tous ceux qui font le choix d'y vivre.

C'est un bien mauvais argument pour justifier ce qui s'apparente plus à la défense de places qu'à un projet politique, et malgré son métier d'origine, Marc Grivel fait un très mauvais marketing de cette place des communes qu'il voulait représenter jusqu'alors. De fait, comme premier vice-président de la métropole, il devra assumer la logique métropolitaine de l'affaiblissement des communes et se retrouver face à ceux qui au contraire, défendront le droit des communes à s'administrer librement ! Il ne sert à rien de regretter, comme il le fait en séance après l'élection du président, la « politisation » des débats métropolitains. Comment imaginer un instant qu'une collectivité élue directement soit dirigée sans débats politiques ? Comment accepter qu'un budget de près de 4 milliards d'euros soit dirigé par des seules discussions « techniques », pour ne pas dire « technocratiques ». Non, il y a des choix politiques à faire, et il faut les faire dans la clarté. Les communes, de l'Est comme de l'Ouest, ont besoin de se faire respecter, y compris en bousculant l'exécutif métropolitain, donc Marc Grivel.

A propos, voilà un choix politique éclairant sur la convergence entre Marc Grivel et Gérard Collomb/David Kimelfeld. Le groupe SYNERGIE compte 5 femmes sur 30 et la métropole compte 9 femmes sur 25 vice-présidents !

[1] Marc Grivel demande de ne pas dire « petites communes », pourquoi pas ?